

Au Fil de l'Eure

Journal d'Informations Municipales
de Saint-Georges-sur-Eure



Clio Club
Championnes de France



Jacky GAULLIER

Adjoint au Maire

délégué aux affaires sociales
et aux associations sportives

Sommaire

Edito	2
Cérémonies	3
Animations	4
Brèves municipales	5
Affaires communales	6 - 7
Affaires scolaires	8 - 9
Centre de Loisirs	10
Médiathèque	11
Associations	12 - 13
Informations diverses	14 - 15
Jeux d'été	15
Calendrier des manifestations	16

Vive les associations sportives et leurs bénévoles !

La vie associative à Saint-Georges-sur-Eure est intense et variée. Nos nombreuses associations, culturelles, sportives et récréatives offrent à nos habitants un choix important d'activités. Certaines proposent des animations locales, d'autres encadrent et entraînent des jeunes dans des disciplines sportives ou sont à l'écoute pour le bien-être de nos aînés.

Les nombreux dirigeants permettent à nos jeunes sportifs d'évoluer au niveau départemental, régional et même pour certains d'entre eux de représenter notre commune à un niveau national et d'accéder au podium. Quelques équipes évoluent et changent de divisions pour affronter des niveaux supérieurs.

Derrière toutes ces associations et ces brillants résultats, des femmes et des hommes agissent dans l'ombre. Ces membres du bureau, comme nous les appelons, ne sont pas suffisamment reconnus.

Sans ces nombreuses personnes actives et dévouées, il n'existerait pas d'associations, ne l'oublions pas.

Ces femmes et ces hommes toutes associations confondues sont disponibles pour organiser, transmettre des valeurs humaines, accompagner, encourager et reconforter parfois.

Elles et ils sont souvent le moteur du bien vivre ensemble. Ces personnes font preuve d'une grande disponibilité au service des autres. Elles méritent bien un grand MERCI et la reconnaissance de tous.

Tous ces bénévoles peuvent être fiers de leur engagement et de leur participation active auprès de leurs adhérents en particulier et/ou des habitants de Saint-Georges-sur-Eure et ses alentours.

A toutes et tous nous vous souhaitons de passer un bel été et de bonnes vacances. Nous nous retrouverons avec plaisir à la rentrée pour apprécier à nouveau toutes les activités proposées par l'ensemble des associations.

L'arrivée de la 4G



Le 23 mai 2019 a eu lieu l'inauguration de la 4G Orange à Saint-Georges-sur-Eure par M. Etienne BORDRY, Délégué Régional Orange Centre - Val de Loire et Mme Christine GOIMBAULT, Maire de Saint-Georges.

Grâce à l'antenne Orange installée sur notre territoire, les habitants de Saint-Georges ont pu découvrir et apprécier la rapidité d'utilisation de la téléphonie et d'internet... en attendant le déploiement de la fibre d'ici 9 mois.

Le 19 mars et le 28 avril



C'est à l'occasion du 57ème anniversaire du Cessez-le-Feu que messieurs Guy FOREAU, Robert GUILLONNEAU, Lucien MALHERBE et Robert QUINET se sont vu remettre la croix du combattant pour les services rendus en Algérie. Le 28 avril, une cérémonie a eu lieu en souvenir des déportés.



Le 8 mai : hommage à Roger SAGET



"Mon fils, je te quitte et je te demande d'être français comme moi... Je t'embrasse de nombreuses fois ainsi que toi, Jeannine." Ces phrases sont les dernières écrites par Roger SAGET avant d'être exécuté le 30 mars 1944 au Mont Valérien.

Le 8 mai 2019 elles ont été lues par ses arrières petits enfants accompagnés de leur maman lors d'un hommage et le dévoilement d'une plaque commémorative.

La famille de Roger SAGET a été contactée grâce à un travail de recherche effectué par les élèves de la classe de 3^{ème} Défense du collège Édouard Herriot encadré par leur professeur d'histoire, Yoann LOISEAU. Au travers de la tragédie des "31 fusillés" les élèves ont pu étudier l'histoire de la Résistance en Eure et Loir.

L'enseignement de la défense est un des éléments du parcours de la citoyenneté prévu par la loi de 1997 portant sur la réforme du service national. Il prépare les jeunes à une réflexion lucide sur la défense et la sécurité de notre pays, à un exercice responsable de leur activité économique et sociale et s'ils le souhaitent une participation directe à la défense.

Quels sont les objectifs de la classe défense ?

- Souder les élèves autour d'actions concrètes en vivant des expériences à la fois humaines et intellectuelles.
- Promouvoir les valeurs de fraternité, d'entraide, favoriser le sentiment d'appartenance à une classe.



Le 17 juin : premier acte de résistance de Jean MOULIN

La commémoration du 79ème anniversaire du premier acte de résistance de Jean MOULIN s'est déroulée ce 17 Juin sous un chaud soleil et en présence de nombreuses personnalités, dont Mme la Préfète Sophie BROCCAS. Les enfants de l'école primaire Jean MOULIN de Saint-Georges ont retracé les moments douloureux vécus à La Taye par Jean Moulin, qui, malgré les tortures, a refusé de signer un document accusant à tort les tirailleurs sénégalais de l'armée françaises.

Les membres de la famille de Jean MOULIN ont ensuite présenté à la salle des Fêtes, un exposé très documenté sur l'artiste, le sportif, l'homme aux multiples facettes qu'était Jean MOULIN.



Bric-à-Brac et Fête Foraine



Comme chaque année, dans une ambiance conviviale, les rues du bourg ont été investies par une soixantaine d'exposants venus proposer une multitude d'objets hétéroclites aux nombreux badauds. Après quelques achats et une pause bien méritée à la buvette, les enfants pouvaient profiter des manèges et attractions installés sur le parking de la Maison des Associations.



Feu d'artifice

13 Juillet

A 23h à l'étang

SAINT-GEORGES-SUR-EURE

Fête des plantes

Un beau succès pour cette première édition de la Fête des plantes qui s'est tenue les 11 et 12 mai au Parc Léo LAGRANGE. Malgré un temps capricieux, la vingtaine d'exposants présents a accueilli plus de 500 visiteurs.

La municipalité remercie les services techniques et les bénévoles qui ont œuvré au bon déroulement de cet événement. Fort de cette réussite, la manifestation sera reconduite en 2020.



Ce flash code vous permettra, depuis votre mobile, d'accéder au site internet de la commune et de consulter ainsi les infos utiles dont vous avez besoin : horaires d'ouverture, tarifs, coordonnées etc...

« Au Fil de l'Eure »

Bulletin d'Informations Municipales
de Saint-Georges-sur-Eure (28190)

Directrice de la publication

Madame Christine GOIMBAULT, Maire

Rédaction, conception, édition

Didier GAILLARD, Adjoint à la communication

Gaëlle BARBOT, Daniëlle DUMONT,

Xavier ROBERT,

conseillers municipaux,

Pauline COUTANCEAU

Imprimé par l'Atelier des Godins (28 - Clévilliers)

Courriel: mairie.st-georges-sur-eure@orange.fr

Site : www.saint-georges-sur-eure.fr

tél : 02 37 26 74 16

N°68 - Juin 2019

Principales décisions prises en avril et mai 2019

Finances

• Compte administratif 2018

Le compte administratif 2018 est adopté à l'unanimité. Il laisse apparaître un excédent net global de 716 104,92€ qui se décompose comme suit :

	Fonctionnement	Investissement
Recettes	2 689 054,77*	392 988,86
Dépenses	1 654 097,17	711 841,54**
Résultats	1 034 957,60	- 318 852,68
	* y compris excédent 2017	** y compris le déficit 2017 et le reste à réaliser 2018

• Compte de gestion 2018

Le compte de gestion établi par Mme la Trésorière de Courville-sur-Eure / Illiers-Combray étant conforme au compte administratif de la commune, est approuvé à l'unanimité.

• Affectation du résultat

Le résultat de la section de fonctionnement est affecté comme suit :

- 318 852,68€ en investissement
- 716 104,92€ en fonctionnement

• Vote des taux

Le produit des taux d'imposition pour 2019 est de 928 073€. Il résulte de l'application aux valeurs locatives (revalorisées de 1,022) des taux suivants :

- Taxe d'habitation : 12%
- Taxe foncière sur le bâti : 22,16%
- Taxe foncière sur le non bâti : 37,12%

Taux inchangés par rapport à 2018.

• Budget supplémentaire 2019

Il s'équilibre en recettes et dépenses de la manière suivante :

- 851 104,92€ en section de fonctionnement (dont 764 604,92€ de virement à la section d'investissement)
- 1 083 457,60€ en section d'investissement (dont 318 852,68€ pour résorber le déficit 2018)

A noter que le budget supplémentaire prévoit diverses acquisitions pour les services techniques, le gîte, des provisions pour la voirie et surtout les travaux de voirie et d'infrastructures pour la future « Résidence des Rousserolles ».

• Paiement PayFip

Régissant les modalités de mise en œuvre et de fonctionnement du service PayFip, une convention sera signée.

Quartier des Rousserolles

- La voie nouvelle à créer portera le nom de « rue Simone Veil ».
- Une partie du chemin rural n°11 sera aliénée et un accès piéton sera conservé pour permettre aux riverains d'accéder aux quatre fonds de parcelle du lotissement des Perruches qui disposent d'un portillon sur le chemin.

Chartres métropole

La modification de certains statuts est approuvée.

Cette modification concerne :

- l'accueil des gens du voyage
- la gestion des abris voyageurs
- l'entretien des bouches et poteaux d'incendie
- la compétence réseau
- la suppression de la compétence « entretien des chemins ruraux »

La Mairie sera fermée au public les samedis 20 et 27 juillet ainsi que les samedis 03, 10, 17 et 24 août 2019.

Armoire à livres



« Le Livre des Livres » a trouvé sa place sur le parking de l'école.

En libre-service, les livres sont à disposition des grands et des petits et tous les dépôts seront les bienvenus.

Un nouveau visage à l'E.S.P.A.C.E. et une nouvelle recrue aux Services Techniques



Karelle RÉPÉRANT, nouvelle animatrice de l'ESPACE vous accueille tous les jours afin de vous accompagner dans vos démarches administratives (CAF, Ameli, Pôle emploi...). Besoin d'aide concernant vos déclarations ? Vous ne savez pas à qui vous adresser ? Si vous êtes un peu perdu, venez la rencontrer. Elle répondra à vos questions dans les meilleurs délais.

Horaires d'ouverture :

Le matin : du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00
L'après-midi : lundi de 13h30 à 18h30
Du mardi au jeudi de 13h30 à 17h30
Vendredi de 13h30 à 16h30



Jean-Michel SANIER a intégré le service technique le 15 mai 2019.

Menuisier de formation, puis agent à la mairie de Mainvilliers, il occupe un poste polyvalent principalement dédié à l'entretien des bâtiments communaux.



Ouverture du gîte communal « La Belle Meunière »



Après de longs mois de travaux, le gîte « La Belle Meunière » a ouvert ses portes. Avec ses 7 chambres, pour une capacité d'accueil de 14 personnes, il dispose d'une belle cuisine équipée, d'une salle à manger, d'un grand salon et de 3 salles d'eau. A l'extérieur, la grande terrasse et son barbecue invitent à partager d'agréables moments en famille ou entre amis.

Classé 2 épis et labellisé « Gîte de France », il contribue au développement du tourisme dans le département.

Réservations et renseignements en mairie.

Portes-ouvertes le samedi 6 juillet de 14h à 18h.



L'entretien des espaces verts et la campagne de fleurissement pour le label Villes et Villages fleuris



Le travail des agents, sous l'autorité des élus, a été récompensé en 2015 avec l'obtention d'une fleur au label « Ville fleurie », puis l'obtention d'une seconde fleur en 2016. Cette année notre commune sera visitée par le jury régional de l'Association pour le fleurissement et l'embellissement entre le 26 et le 29 août en vue de l'obtention d'une troisième fleur.

La municipalité poursuit ses actions et son engagement pour l'embellissement du cadre de vie et vous invite à y contribuer au travers du fleurissement de vos maisons, jardins et balcons.

Tontes, tailles et floraisons, pour les espaces verts c'est la saison !

13 600m² de stades, 2 300m² au cimetière, 30 hectares d'espaces verts ouverts au public, plus de 160 arbres, 6 000 arbustes, 9 000 plantes vivaces et 71 jardinières, sont entretenus par le service espace vert de la commune.

La météo de ces derniers mois ayant favorisé la pousse des plantes et du gazon, le service a été très sollicité.

Précisons également que le service est régulièrement amené à ramasser les divers débris et dépôts sauvages abandonnés par des âmes peu scrupuleuses.



L'Agglo fait son nettoyage de printemps



C'est devenu un rituel depuis quelques années, à l'initiative de Chartres métropole et dans le cadre des journées du développement durable, des équipes de bénévoles, grands et petits, sillonnent les rues et espaces verts de notre commune à la recherche de débris abandonnés par ces mêmes concitoyens peu scrupuleux.

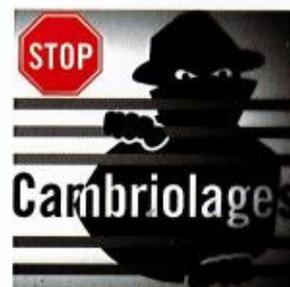
Ce 25 mai, le périmètre de ramassage s'est élargi au lotissement des Errioux et, bonne nouvelle, la quantité totale récoltée est en diminution comparée aux années précédentes.

Merci à ceux qui se soucient de la propreté de notre ville et qu'ils servent d'exemple à ceux qui

Réunion Publique d'information sur la participation citoyenne organisée par la gendarmerie

Vendredi 20 septembre 2019 à 19h30
à la Maison des Associations.

La sécurité est l'affaire de tous, devenez voisin vigilant.



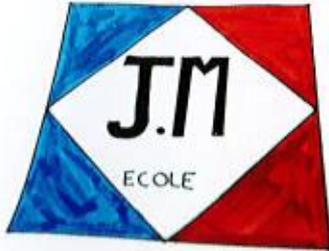
Logo Ecole Jean Moulin

Cette année, l'école élémentaire a organisé un concours afin de trouver un logo qui l'identifiera.

Chaque enfant a dessiné le sien puis, dans chaque classe, un vote a eu lieu pour en retenir deux.

Enfin lors de la journée récréative du 5 avril où chaque élève et enseignante sont venus déguisés, un deuxième vote a eu lieu pour choisir celui qui serait définitivement retenu parmi les 12.

Bravo à la créatrice !



Fête des Projets

Le samedi 18 mai a été une Grande Journée pour les élèves de l'école maternelle ainsi que pour tout le personnel encadrant, maîtresses, A.T.S.E.M et A.V.S.*

Les classes "Projet" ont présenté leurs réalisations sur le thème des 5 sens à travers une danse, un voyage avec Ulysse ou encore des ateliers goût, toucher.



Puis, grâce à une accalmie du temps, les enfants ont chanté dans la cour, devant un public très nombreux : "Emmenez-moi" de Charles Aznavour ainsi que d'autres chansons enfantines.



Enfin, pour clore cette matinée, nos 37 futurs nouveaux élèves ont été accueillis autour d'ateliers mis en place sous le préau. N'oublions pas, tout au long de cette manifestation, chacun, chacune pouvait prendre une collation offerte par l'A.P.E (Association des parents d'élèves).

*A.T.S.E.M. : Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles
A.V.S. : Assistante de Vie Scolaire

Cross solidaire



Jeudi 4 avril, les élèves de l'école élémentaire ont participé à une course d'endurance autour du gymnase, encadrés par Jean MASSY et Jimmy, un jeune stagiaire, avec l'aide des enseignantes.

Les distances parcourues allaient de 800 m pour les CP à 1600 m pour les CM2. Chaque classe se préparait de façon très "pro" : échauffement avant le départ et séance d'étirements à l'arrivée.



La consigne donnée par Jean lors de cette course, est : "tu dois courir au rythme évalué lors des séances précédentes".

Chaque élève, comme gage de participation, dépose une denrée alimentaire ou un autre don. Cette collecte est remise à Catherine TACHET, représentante de l'Association « La Main Tendue ». La récolte s'est élevée à 159 kg.

Le lendemain, les élèves de maternelle, eux, ont fait une marche solidaire. Au retour dans la cour de l'école un tracteur les attendait pour y déposer leur gage de participation. La récolte s'est élevée à 76 kg au bénéfice la même association. Pour accueillir Mme TACHET les enfants ont écrit en grand sur le sol le mot : SOLIDARITÉ.

Un pèle-fruits au restaurant scolaire

La Restauration collective de Chartres métropole a doté le restaurant scolaire de deux pèle-fruits électriques afin de permettre aux encadrants de gagner du temps lors de la distribution de fruits frais aux enfants.



La commune les a complétés de trois coupe-pommes.



Visite des CE2 en mairie

Dans le cadre des actions citoyennes mises en place par l'E.S.P.A.C.E., les élèves de CE2 sont venus visiter la Mairie, reçus par Mme le Maire, Christine GOIMBAULT et deux adjoints, M. GAULLIER et Mme MAILLY, référents social et école.

Une présentation des personnels de secrétariat de mairie dans leurs bureaux respectifs a précédé l'entrée dans la salle du conseil, où Mme le Maire a expliqué le fonctionnement d'une mairie et de toutes les personnes qui s'y trouvent puis a répondu à un questionnaire préparé par les élèves accompagnés de Mme CHAUVIERE, l'enseignante.

Le 13 juin, les CMI visiteront le Conseil Départemental.

Permis vélo pour les CM2

Comme chaque année, les élèves de CM2 passent le permis vélo encadré par deux gendarmes de Thivars.

L'épreuve est composée d'une partie théorique portant sur les panneaux de signalisation, sur des comportements à adopter à vélo (place sur la route, carrefour avec ou sans panneaux...)

La journée se finit avec l'épreuve pratique. Un circuit est dessiné sur le sol du parking de l'école. Les enfants doivent réaliser ce parcours et savoir se placer à vélo pour tourner à un croisement, sur un rond-point ou faire un freinage d'urgence. Un slalom permet aux gendarmes de voir si l'enfant est capable de bien maîtriser son vélo.



Ce permis vélo, travaillé longuement en amont en classe, permet de sensibiliser les jeunes à adopter une attitude responsable sur la route. Les gendarmes leur expliquent ce qui pourrait arriver en cas d'accident. Les élèves sont alors très attentifs à ces propos et prennent conscience qu'une simple erreur peut être dramatique.

Les élèves ayant les meilleurs résultats pourront peut-être être sélectionnés pour la finale départementale. Une élève de notre école de Saint-Georges l'a gagnée il y a deux ans et est repartie avec un très beau VTT.

Rentrée des classes

Pour clore cette année scolaire, les élèves de la maternelle font du poney et ceux de l'école élémentaire partent deux jours au Puy du Fou.

Puis viennent les * Grandes Vacances *, appréciées de tous, petits et grands, suivies d'une nouvelle rentrée scolaire 2019/2020 :

Rentrée des classes : 2 septembre 2019

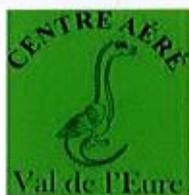
Pour l'école élémentaire : 8 h 30
ouverture de la grille de la cour 8 h 20

Pour l'école maternelle : 8 h 20 à 8 h 30
pour les élèves de moyenne et grande sections
9 h 15 pour l'ensemble des nouveaux élèves



**BONNES
VACANCES !**





Pendant Les Mercredis ! Thème « Bienvenue au Far West !!!!



CHARTRES
MÉTROPOLE

Intervenante : relation enfant / chien



Jeux en forêt

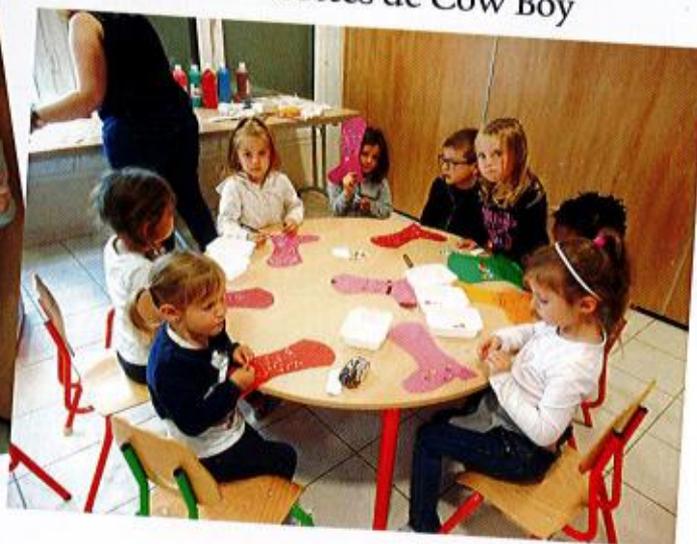


Jeu de saloon



Chapeau de Cow Boy

Bottes de Cow Boy



Les inscriptions pour la rentrée scolaire sont commencées !



Formation BAFA tarif réduit

Le Point Information Jeunesse de Chartres métropole met en place sur la commune de Saint-Georges-sur-Eure une formation BAFA en demi-pension à tarif réduit

Formation accessible pour les personnes de plus de 17 ans habitant sur les communes de Chartres métropole.

Envoyer CV et lettre de motivation avant le 18 Septembre 2019 au Point Information Jeunesse!
2 rue du Général de Gaulle 28190 Saint-Georges-sur-Eure : 02.37.26.98.86.

Conversation anglaise et conversation italienne



Depuis début mars, le jeudi et le vendredi ont lieu à la médiathèque, des séances ludiques de conversation anglaise et de conversation italienne. Ces animations sont gratuites et ouvertes aux adultes.

Les séances durent environ une heure, se passent dans une atmosphère détendue et joviale. Sont abordés tous les sujets indispensables en voyage tels que les transports, les hôtels, les restaurants, la plage, les musées etc....



Il était une fois...

L'animation destinée aux enfants de 3 à 6 ans ayant obtenu un joli succès cette année, elle sera de nouveau proposée à nos jeunes spectateurs et leurs accompagnants dès septembre prochain. Elle aura lieu le dernier samedi de chaque mois, à l'exception des périodes de vacances. Elle sera animée par Marie Jo et Isabelle.

Nous vous demandons d'arriver 5 minutes avant le début de la séquence comme à l'accoutumée. Merci encore de votre présence assidue et nombreuse.

Médiathèque St Georges sur Eure

Il était une fois...

Contes et histoires racontés aux enfants de 3 à 6 ans

Samedi 28 septembre 2019
À 11 heures
ANIMATION GRATUITE
à la médiathèque

02 37 26 86 48

MEDIATHEQUE
ST GEORGES SUR EURE

EXPOSITION PASSION COULEURS

10 au 28 septembre 2019

Aurélie BOURBON
Gerd GOUYER
Christiane LALMANACH
Dominique ORTS
Nicole PERINEAU

Du 10 au 28 septembre 2019, la médiathèque de Saint-Georges-sur-Eure accueillera le collectif « Passion Couleurs » qui se caractérise par la grande diversité des sujets et des styles. En effet, chaque artiste propose pour chaque œuvre une vision originale, réaliste ou abstraite. Venez, dès le 10 septembre 2019, découvrir le travail d'Aurélie BOURBON, de Gerd GOUYER, de Christiane LALMANACH, de Dominique ORTS et de Nicole PERINEAU.

**Fermeture de la médiathèque
du 29 juillet au 24 août**

Les Echappées à vélo

La région Centre-Val-de-Loire a, cette année encore, intégré la manifestation de notre commune conjointement avec les Cyclos de Saint-Georges, dans sa programmation des « Echappées à vélo 2019 ».

Dès 11h un accueil était prévu au parc Léo Lagrange, et à partir de 12h le pique-nique permettait à chacun de se restaurer à l'ombre des marronniers.

A 14h, deux groupes d'une vingtaine de participants partaient en direction de la gare de La Taye.

Un court exposé présentait le parcours de la vie de Jean MOULIN en tant que plus jeune Préfet de France à Chartres, ainsi que ses premières actions de résistance notamment son courage face à l'occupant, qui lui ont valu d'être torturé à La Taye puis à Chartres où il a tenté de mettre fin à ses jours en se tranchant la gorge.

La piste cyclable nous a conduit à Fontenay-sur-Eure devant la fresque de Noël BALLAY, natif de cette commune en 1847. Ce médecin explorateur est connu principalement par ses expéditions au Gabon avec Savorgnan de BRAZZA, son poste de gouverneur de la Guinée française puis du Sénégal où il luttait contre une épidémie de fièvre jaune et où il mourut en 1902.

Direction Meslay-le-Grenet avec la visite de l'église et ses célèbres « danses macabres » du XV^e siècle, nées des misères sans fin de la guerre de Cent ans.

Ces fresques uniques en Europe ont été commentées par une spécialiste locale qui nous a détaillé l'ensemble des représentations. Après un petit goûter et un rafraîchissement offert par les Cyclos de Saint-Georges, nos 2 groupes repartent vers Saint-Georges-sur-Eure où nous faisons une dernière halte devant la plaque récemment inaugurée honorant Roger Saget. Cet habitant de Saint-Georges (rue de la prêtrière à l'époque) a travaillé à la laiterie, puis sous l'occupation a mené des opérations de sabotage avec la résistance locale et été exécuté au Mont-Valérien, avec 30 autres résistants, à l'âge de 25 ans. Retour au point d'accueil où la municipalité a offert un rafraîchissement et une collation très appréciés de tous.

Cette manifestation a attiré, outre les locaux, des personnes venant de Maintenon, Janville, Orléans (45), Vierzon (18) et Montamizé (86).

Merci à tous les participants et à tous ceux qui ont aidé à l'organisation de cette journée.

Gérard Godet



Fédération Française
de Cyclotourisme



Saint-Georges Sensas



Le dimanche 23 mars dernier a eu lieu sur 4 étangs le challenge SENSAS.

Une équipe composée de 4 compétiteurs du club ST GEORGES SENSAS, messieurs Alain HEUMAN, Luc DUBOULAY, Frédéric GOUSSARD, et Hervé HARRY s'est qualifiée pour participer à la FINALE NATIONALE SENSAS.

Cette grande épreuve sur 2 manches, se déroulera sur le canal navigable de la MARTINIÈRE près de NANTES les 12 et 13 octobre prochain.

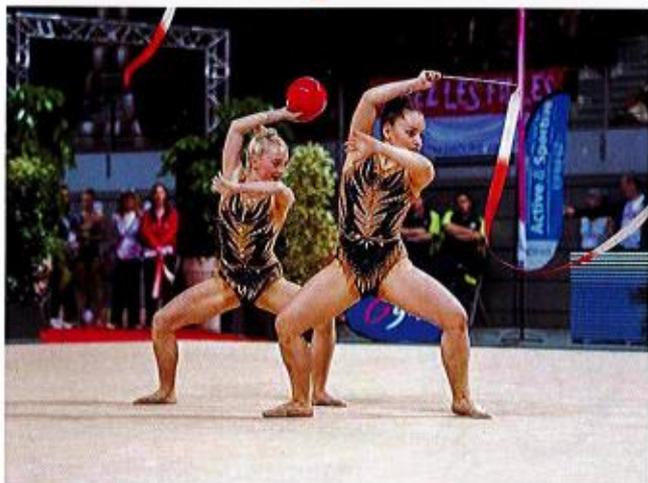
Nos pêcheurs véhiculeront fièrement nos couleurs, mais aussi l'image sportive de ST GEORGES avec 100 % de soutien et d'accompagnement.

Une équipe soudée, motivée qui déjà se prépare, se renseigne pour mettre en œuvre tous les moyens pratiques pour être le plus performant face aux meilleurs nationaux.

FÉLICITATIONS, c'est déjà SENSAS.

Alain ELEAUME président.

Des Championnes de France au Clio Club de St-Georges



Une consécration pour Emma TARDIVEAU et Zoé DUCHESNE qui viennent de remporter l'or en gymnastique rythmique catégorie « duo national » à Brest les 25 et 26 mai dernier.

Dix années de travail, d'entraînement pour ces deux licenciées qui viennent d'être récompensées. Emma et Zoé ont déjà obtenu un beau palmarès en « individuel » fin janvier en se classant dans les 10 premières.

Le Clio Club est le 1er club du département, le 3ème de la Région Centre-Val de Loire, après les villes d'Orléans et Blois et le seul club du 28 à qualifier des gymnastes à des championnats nationaux.

Tous ces beaux résultats ne pourraient pas s'obtenir sans le travail d'équipe avec les entraîneurs Nathalie WIERYSZKOW et Céline MÉTAIS qui encadrent depuis de nombreuses années la section compétition de notre club.

Bushido Saint-Georges

Une deuxième bougie pour Bushido Saint-Georges qui se prépare pour sa troisième année. L'association sportive permet aux jeunes et au moins jeunes de pratiquer une activité physique autour du karaté : karaté enfant et adulte, baby karaté et body karaté au dojo de Saint-Georges-sur-Eure.

Encore toute jeune, l'association sportive est dynamique et reste familiale. Depuis deux ans, le nombre de licenciés se maintient à une quarantaine d'adhérents, à proportion égale d'enfants et d'adultes. Tout le monde se connaît et l'ambiance est chaleureuse !

Cette année, même si les adultes ne sont pas en reste, ce sont les enfants qui, en participant à des compétitions, ont fait rayonner le club sur le département et au-delà. Les enfants aiment ça et les résultats sont là : de nombreux podiums sur le département, en région et deux enfants qualifiés pour la coupe de France.

Le club participe aussi à de nombreuses manifestations et à des stages avec d'autres clubs du département sortant même de son style shotokan pour découvrir d'autres arts martiaux (Aikido, Krav maga...).

A partir de la mi-juin et en septembre, les cours seront ouverts aux non-licenciés qui souhaitent découvrir nos différents cours et le club fera aussi une démonstration à la kermesse de l'APE.

L'occasion de voir que le karaté, c'est avant tout de la discipline et du contrôle de soi, de l'écoute et du respect envers les autres et du partage et de la convivialité. Le karaté qui est étudié se partage entre les katas (chorégraphie et maîtrise des gestes) et les kumités (combats). Les professeurs adaptent les cours aux licenciés et veulent rendre le karaté accessible à tous.

Pour contacter l'association, un site <https://sites.google.com/site/karatestgeorges> et une page facebook : Bushido Saint-Georges.

Vous pourrez ainsi découvrir l'actualité du club et les événements passés et à venir.

Peut-être êtes-vous un karatéka qui s'ignore ! N'hésitez pas à venir essayer !



A.C.A.D.

Princesses et fées, pirates et pompiers, tout le monde était présent au carnaval qui a envahi les rues de la commune le 23 mars dernier au rythme de la fanfare Métrosoniques.



Après avoir brûlé M. CARNIVAL, tout le monde s'est retrouvé à la Maison des Associations pour partager un goûter.



Saint-Georges Football Club

L'équipe 1ere monte en Régionale 1 ce qui était auparavant la Division d'Honneur et nous place juste derrière le C'Chartres et le FC Drouais au niveau du Département. Les U17 terminent Premiers et invaincus dans leur championnat et montent en Régionale.

Quant aux U15 ils finissent aussi Premiers ex-aequo avec Epernon mais battus au goal average particulier. Les U11 finissent juste derrière le C'Chartres à l'issue de la dernière journée et enfin les vétérans montent aussi en 1ere Division.



Identification des animaux domestiques

Comme le précise l'article L212-10 du Code Rural et de la Pêche Maritime, l'identification des animaux domestiques est obligatoire. En effet les indications portées sur la puce ou le tatouage permettent d'identifier les animaux et de connaître le nom, l'adresse et le téléphone de leur propriétaire. Ces informations sont portées sur le fichier national d'identification des animaux (ICAD), indispensable en cas de perte ou de vol de votre animal.

C'est pourquoi, en cas de déménagement ou de cession d'un animal, il est indispensable de changer les coordonnées de la puce électronique ou du tatouage sur le fichier ICAD, c'est gratuit. Ce fichier est, pour les animaux domestiques, ce que la carte d'identité est pour l'humain.

Modalités d'attribution des logements sociaux

Les logements sociaux sont financés par l'État ou des organismes privés, comme le 1% patronal ou la CARSAT. En fonction de ces financements, à chaque logement, correspond un plafond de ressource et un mode d'attribution. Ainsi le logement est lié à sa catégorie et à sa taille.

Lors du dépôt de la demande en mairie, une étude des ressources des demandeurs et de la composition familiale permettent de les classer dans une catégorie.

Lorsqu'un logement se libère, les dossiers correspondant à sa catégorie sont sélectionnés et proposés à la commission d'attribution à laquelle nous convie le bailleur social.

En cas d'attribution, c'est le bailleur social qui contacte le demandeur et non la mairie. Les dossiers doivent être renouvelés tous les ans et toujours à jour : tous les changements de situation doivent être signalés (ressources, composition familiale). De même, il est important de signaler à nos services si vous n'êtes plus demandeur.

Lors de l'élaboration de notre Plan Local d'Urbanisme, nous avons introduit l'obligation de créer 20% de logement sociaux dans le cadre de l'aménagement de nouveaux quartiers.

Notre parc de logements sociaux se compose de 101 logements (maisons et appartements) dont 36 sont accessibles aux personnes âgées, à mobilité réduite ou handicapées. Ainsi, certains sont financés par le biais de la caisse de retraite et remplissent des critères plus précis d'attribution.

Un nouveau parc de logements sociaux en entrée de bourg sera livré en 2020, la résidence des Rousserolles, et sera composé de 26 logements : 12 appartements et 14 petites maisons individuelles.

Notre parc est stable, peu de logements sont mis à la relocation chaque année, la priorité étant de répondre au mieux aux demandes de logement de nos habitants.

Les dossiers de demande de logement social sont disponibles en mairie ou sur internet (cerfa n°14069*01) sur le site service-public.fr.

Le recensement c'est important !

Toute personne (fille ou garçon), de nationalité française, doit se faire recenser en mairie dans le trimestre suivant ses 16 ans sur présentation du livret de famille, de la carte d'identité et d'un justificatif de domicile.

Etablissement Français du Sang



Grâce à leur participation, 50 volontaires au don ont contribué activement aux soins des malades de notre région.

Prochaine collecte
le mercredi 18 septembre de 15h à 19h
à la salle des fêtes

Inscriptions sur les listes électorales

Pour que votre inscription sur les listes électorales soit effective pour le prochain scrutin, votre formulaire de demande d'inscription et les pièces justificatives doivent impérativement être parvenus en mairie au plus tard le 6ème vendredi précédent le scrutin.

Pièces à fournir :

- justificatif de domicile (facture électricité, gaz, eau ou téléphone fixe etc...) datant de moins de trois mois.
- Un titre d'identité et de nationalité en cours de validité (carte nationale d'identité ou passeport).

Nouveau : le dispositif ISE (Interroger sa Situation Electorale)

Sur la page <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne> et formulaires/ISE, l'électeur doit saisir des informations (date et commune de naissance, nom et prénoms). S'il est inscrit sur les listes électorales d'une commune, le site lui renvoie sa commune d'inscription, le numéro et l'adresse de son bureau de vote ainsi que son numéro d'ordre.

S'il n'est pas inscrit, il est invité à le faire en se rapprochant de sa commune de domicile ou via la télé-procédure.

A noter : en cas de déménagement au sein de la même commune, il est nécessaire d'informer la mairie et de joindre un justificatif de domicile récent pour que le changement d'adresse soit pris en compte.



Association des Parents d'Elèves

La troisième édition « recyclage de papier » en partenariat avec les écoles, la mairie et l'entreprise PAPREC, a connu un vif succès aussi cette année, avec la venue de 4 bennes pour un poids total récolté de 29,360 tonnes.

L'Association des Parents d'Elèves remercie sincèrement les élèves, les enseignantes, les parents, la mairie, les habitants de St-Georges et de ses alentours, ainsi que les commerçants pour cette belle réussite.

Grâce à ce très beau résultat, les enfants pourront bénéficier d'achat de jeux, de matériel et de sorties scolaires. Le rendez-vous pour une 4ème édition en 2020 va vite être fixé.

Vous pouvez d'ores et déjà stocker.
Prochain objectif = 30 tonnes



Le site internet de la mairie va faire peau neuve !

Vous êtes artisan, commerçant, industriel, auto-entrepreneur, ou encore professionnel de santé, signalez à nos services votre souhait de figurer dans la liste des acteurs économiques par mail à l'adresse suivante : association.mairie.st-georges-sur-eure@orange.fr

Jeux d'été

Charades

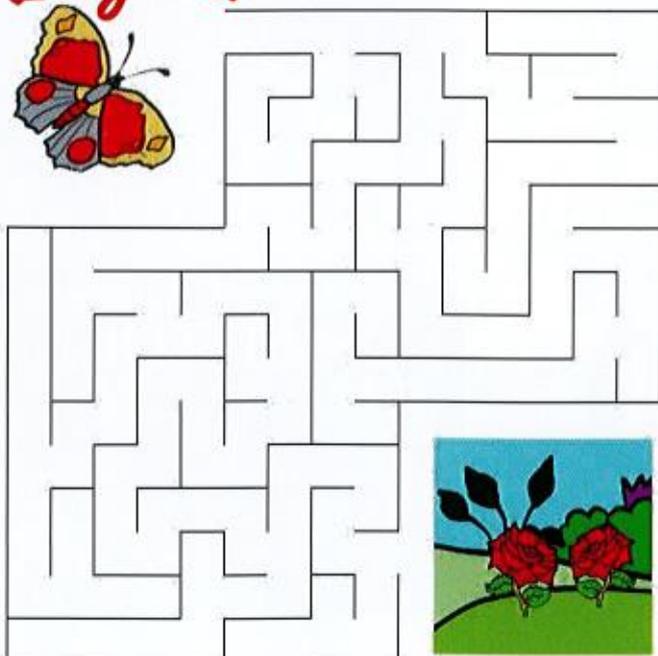
Mon premier est le contraire de lent,
Mon deuxième est la première lettre de l'alphabet,
Mon troisième est au bout des crayons,
Mon tout est bon pour le corps

Vitamine (Vite-a-mine)

Mon premier est la contraire de vrai,
Mon second est un poisson aplati,
Mon tout est un espace peuplé d'arbres et de plantes

Forêt (Faux-voix)

Labyrinthe



Jeu des 9 différences



- 1 - le coquillage dans le sable
- 2 - la queue de cheval de la petite fille
- 3 - le ballon
- 4 - le croche
- 5 - le drapou du bateau
- 6 - la mouette
- 7 - le seau
- 8 - la casquette du petit garçon
- 9 - le palmier

